

BASO[®] ACM 323

Détergent acide moussant
sans phosphore



Détartre vos surfaces rapidement en un seul passage.



- Formulation concentrée en acide nitrique pour un détartrage rapide et efficace.
- Mousse compacte à forte adhérence pour un meilleur temps d'action.
- Redonne du brillant aux inox et se rince facilement.

BASO[®] ACM 323

- BASO[®] ACM 323 est un acide moussant aux propriétés détartrantes très élevées grâce à sa qualité de mousse et son cocktail d'acides forts dont l'acide nitrique.
- BASO[®] ACM 323 est formulé sans phosphore, phosphate, phosphonate.
- BASO[®] ACM 323 permet de conserver des surfaces brillantes et sans voile blanc ; indispensable pour obtenir de bons résultats bactériologiques.
- BASO[®] ACM 323 est particulièrement recommandé pour les secteurs agroalimentaires fortement entartrés (eaux, boissons, fromageries, légumes, viandes, plats cuisinés...).



1. Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect	Liquide limpide moussant incolore à légèrement jaune
Densité	1,126 ± 0,005, 20°C. Ne peut être retenu comme unique critère de contrôle.
DDM	1 an
pH à 1%	1.55 (1%, +/-0.2, 20°C) dans de l'eau distillée
T° de stockage	0 - 30°C
Viscosité, dynamique	< 20 mPa·s, 20°C
DCO	197.1 mg O2/g (20°C)
Tension superficielle	27 (mN/m à 1% / 20°C)
Phosphore	0%
Azote	2.59%

2. Conditionnements :

Type conditionnement	Poids Net (kg)	Palettisation (Nb unités par palette)	Palette
Jerrican perdu rouge de 20L	23	28	80X120
Fût perdu bleu 200L	230	4	115X115
IBC perdu PE 1000L-DN50	1130	1	100x120

3. Mode d'emploi

Selon les conditions et le plan d'hygiène, après une application d'un détergent alcalin et un rinçage ou juste après un prélavage des surfaces, le produit s'applique dans les conditions suivantes :

Type d'utilisation	Application	Dosage (%)	Temps de contact	Température
Industries Agroalimentaires	Surface application par canon à mousse ou centrale moyenne/haute pression. Surface par brossage.	1 à 5%	5 à 30 min	5 à 40°C

Rincer ensuite abondamment avec de l'eau potable les surfaces traitées et matériels d'application, puis désinfecter si nécessaire

4. Contrôle des concentrations

Prise d'échantillon : 10 ml.

Indicateur coloré : Phénolphaléine (indicateur TA).

Doser jusqu'à zone de virage avec : NaOH N/5 puis noter le volume "V".

Résultat du test de concentration en % = Volume "V" x 0,5.

5. Législations nationales :

Arrêté 19/12/13 et Règlement CE N°834/2007

Législations	Conforme
Pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99.	Oui
Conforme au cahier des charges du 28 décembre 2021 et complétant les dispositions des Règlements CE n° 2018/848 et 2021/1165 pour le nettoyage et la désinfection en industrie agroalimentaire et transformation biologique. (voir site www.inao.gouv.fr).	Oui

6. Matériel d'application

STOCKMEIER vous propose un large catalogue réunissant toute une gamme de matériel dédié à l'application et au stockage de nos produits, rétention, soutirage, transfert, dosage, moussage, pulvérisation... Demander un catalogue à votre technico-commercial ou écrivez-nous à baso@stockmeier.fr.



7. Conditions de stockage

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine fermé. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Ne pas mettre en contact avec les produits chlorés. Craint le gel.

Température de stockage : 0 - 30 °C

8. Compatibilité avec les matériaux

Ce produit (dilué) est compatible avec les inox, PVC, Polyéthylène, Polypropylène, verre, caoutchouc.

Ce produit n'est pas compatible avec les matériaux sensibles aux acides, tels que: aluminium, acier galvanisé, laiton, cuivre, alliages, fonte, peinture...

En cas de doute, réaliser un essai préalable sur les surfaces à traiter avant application.

9. Consignes de sécurité

9.1 : Recommandations d'utilisation

Usage strictement réservé aux professionnels. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Fiche de données de sécurité (FDS) sur demande. En cas d'urgence, contactez un centre anti-poison. L'emballage vide ne doit pas être réutilisé, il doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet.

N° UFI : 9TTD-P77P-KS0Y-EE0Y.

9.2 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger, matières incompatibles, produits incompatibles

Se reporter aux chapitres 7.1, 7.2 et 8.2 de la fiche de données de sécurité.

10. Traitement des déchets

Se reporter au chapitre 13 de la FDS

11. Divers

Les fiches de données de sécurité sont envoyées par mail selon les dispositions réglementaires lors de l'expédition de nos produits. Elles sont également disponibles auprès de notre force de vente.

Les déclarations de ce document proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Elles ne dédouanent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et sont rédigées sur la base de nos connaissances à la date de rédaction. Il appartient à l'acheteur et à l'utilisateur final le cas échéant, de s'assurer seuls et en dernier lieu de l'adéquation du produit au regard de l'usage prévu par leur secteur d'activité et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Litiges : Le tribunal de commerce de Rennes est seul compétent.